

se acharnée. e génération ogues, très à nséquent ré- teaux télévi- politique. membre en de rénovation, vie publique,

ment sollicitée par Jean-Cyril Hamonn. Si la rectrice déclare "ne plus pouvoir ré- pondre aux questions qui déborderaient son champ de compétences", sa connaissance pointue des problématiques insulaires lui sera certainement utile dans ses rapports avec les élus de la Collectivité de Corse qui ont en charge les lycées, les collèges et la formation professionnelle. C. M.

dans les villages... idée. En matière de carte scolaire, une bonne nouvelle : "En dépit d'une légère réduction des effectifs, l'ensemble des classes est maintenu cette année." Autre priorité : la lutte contre le décrochage scolaire, "aider à décloisonner l'horizon pour construire

avec le rectorat de Marseille et de Nice. Pour ce qui est du bilinguisme, Julie Benetti soutiendra les efforts de l'Etat en faveur de la langue corse "qui sont sans précédents". Après avoir souligné le manque d'effectifs des enseignants

ment pas de ceux de son prédécesseur, "la nouvelle rectrice a, glisse le directeur Guy Monchaux qui est sur le point de partir à la retraite, une façon particulière de dire les choses. Une énergie qui donne envie de rester." CAROLINE MARCELIN



TRASPORTI SCULARI TRANSPORTS SCOLAIRES

Demandez votre carte de transports scolaires 2018-2019 Demandate a carta di trasportu sculari manzu à l'11 d'aostu di u 2018

La Collectivité de Corse (CdC) assure depuis le 1^{er} janvier 2018 l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires de toutes les communes de Corse.*

Elle instaure le principe de gratuité pour tout élève domicilié en Corse, qui se déplace de façon quotidienne ou hebdomadaire de son domicile vers son établissement d'enseignement primaire ou secondaire, public ou privé. Chaque jour, 8000 élèves sont pris en charge.

Pour voyager en toute sécurité et être accepté à bord des transports scolaires de la CdC à la rentrée 2018-2019, chaque élève devra posséder et présenter sa carte de transport.

Du 18 juin au 11 août 2018, demandez votre carte de transports scolaires auprès de la Collectivité de Corse :

1 - Soit directement en ligne sur le site de la Collectivité de Corse (vivement conseillé), à compter de début juillet 2018 : www.isula.corsica, rubrique « trasportu sculari » sur la page d'accueil, que ce soit pour une première inscription ou un renouvellement.

2 - Soit par courrier ou par dépôt : le formulaire est téléchargeable sur www.isula.corsica > rubrique « trasportu sculari », ou disponible auprès des services des transports de la Collectivité de Corse, en fonction de votre lieu de résidence :

CdC Pumonti - Service des transports scolaires
8 cours Général Leclerc - 20 000 AIACCIU
Tél. : 04 95 29 82 71 - 04 95 29 14 54
Mail : transport.scolaire2A@isula.corsica

CdC Cismonte - Service des transports scolaires
11 bis boulevard Jean Zuccarelli - 20 200 BASTIA
Tél. : 04 95 34 81 62 - 04 95 34 81 65
Mail : transport.scolaire2B@isula.corsica

Le document complété est à retourner, soit par mail soit déposé au service des transports de la CdC.

Plus d'infos : consultez le règlement territorial des transports scolaires de la Collectivité de Corse sur www.isula.corsica

* hors communes membres de la CAIPA et de la CAB.